

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 160-2019

Type d'intervention: Interpellation

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2019.RRGR.196

Déposée le: 11.06.2019

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Hamdaoui (Biel/Bienne, PDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non

Urgence accordée:

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –



Gymnase de Bienne : un vaste égout ?

Il y a un peu moins de deux ans, les travaux de rénovation et d'agrandissement du Gymnase de Bienne aux Prés-de-la Rive prenaient fin. Or, depuis, les élèves et les enseignants se plaignent en permanence de devoir subir de nombreux désagréments.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif estime-t-il raisonnablement que les travaux de rénovation du Gymnase de Bienne sont achevés ?
2. Quand le Conseil-exécutif entend-il ordonner de nouveaux travaux afin de mettre enfin un terme à l'émanation d'odeurs d'égouts qui se répandent dans certaines classes et certains couloirs ?
3. Quand le Conseil-exécutif entend-il ordonner de nouveaux travaux afin d'améliorer l'aération, l'insonorisation et le chauffage des classes et de l'aula ?
4. Le Conseil-exécutif est-il en mesure d'estimer les surcoûts qu'engendreront de tels travaux ?

5. Le Conseil-exécutif estime-t-il que les entreprises mandatées pour effectuer les travaux de rénovation du Gymnase de Bienne et son agrandissement ont pleinement accompli le mandat qui leur avait été attribué ?
6. Le Conseil-exécutif peut-il confirmer que faute d'hébergements et de sanitaires suffisants et satisfaisants, certains ouvriers affectés à ce chantier avaient été contraints de passer leurs nuits dans leurs voitures et de se laver à l'air libre ?

Destinataire

- Grand Conseil